

# Conférence Régionale Consultative du Sport – Groupe 5 : Sport de Haut Niveau & Territoires

COMPTE RENDU

7/11/2012

14H00-16H30

Gymnase Jean Moulin à Angers  
Salle polyvalente

<b>REUNION ORGANISEE AU</b>	Gymnase Jean Moulin grâce à la Ville d'Angers – merci à Y. Le Villain ! Préambule visite de la salle de boule de fort la plus moderne du monde !
<b>TYPE DE REUNION</b>	Réunion CRCS – Groupe 5 : le Sport de Haut Niveau & Territoires
<b>PARTICIPANTS</b>	<p>CREPS : Gérard BAUDRY, Directeur ; Jean-Michel EON, Responsable Département Haut-Niveau ; Dimitri MAINGUY, Chargé de mission</p> <p>CENS : Luc DENIS, Président du CA</p> <p>DRJSCS : Philippe RENAUD, Correspondant sport de haut niveau</p> <p>Conseil Régional : Gaëlle RILLOT-GLOANEC, Responsable du Pôle « Vie Sportive »</p> <p>CHU Angers : Dr. Antoine BRUNEAU, Assistant spécialiste des Hôpitaux</p> <p>UFRSTAPS : Baptiste VIAUD, Maître de conférences au STAPS de Nantes</p> <p>Ville d'Angers : Yves LE VILLAIN, Directeur du service des sports et loisirs d'Angers</p> <p>CCI d'Angers : Stéphane MARTINEZ, directeur Marty Sports, rapporteur groupe 3</p> <p>CESER : Jean-Marie MOREL, Vice-Président, pilote groupe 3</p> <p>CDES : Eric BARGET, Maître de conférences au STAPS de Limoges et Chercheur au CDES-OMIJ ; Sabine CHAVINIER-RELA, Chargée de recherches au CDES</p>

## INTRODUCTION

GERARD BAUDRY

Le thème Sport de Haut Niveau et Territoires avait été envisagé lors de la première réunion du groupe n°5. Lors du comité d'orientation de la CRCS, il a été décidé que ce thème serait traité par le groupe 5 (Sport de Haut-Niveau) plutôt que par le groupe 4 (Collectivités). La réunion bénéficie en outre des apports du CDES de Limoges et du groupe 3 (Sport et acteurs économiques).

Un rappel de ce qui a été évoqué lors des 3 réunions précédentes du groupe 5 est présenté succinctement (thèmes abordés, préconisations et propositions). Ce résumé et le compte-rendu de la dernière réunion « sport de haut niveau et communication ne soulèvent aucune objection.

*Vous trouverez en pièce jointe ce diaporama récapitulatif.*

## ETUDES DU CDES SUR LES DISPOSITIFS D'AIDES AU SHN SABINE CHAVINIER-RELA ERIC BARGET

<b>OBJECTIFS DE L'ETUDE</b>	<p>Le Conseil Régional explique les tenants et les aboutissants de cette étude. Il a souhaité faire un état des lieux des dispositifs d'aides au Haut-Niveau de la Région des Pays de la Loire sachant que les dispositifs n'ont pas été modifiés lors des deux dernières olympiades.</p> <p><u>L'étude se présente sous 2 phases :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un état des lieux des aides aux sports de Haut-Niveau dédiées aux clubs (Restitution lors de la séance plénière de la CRCS de 2011)</li> <li>- Un état des lieux des aides aux Sportifs de Haut-Niveau (SHN) dans une perspective d'évaluation du fonctionnement</li> </ul>
<b>RESTITUTION DE L'ETUDE</b>	<p><i>Vous trouverez en pièce jointe le diaporama, support de restitution du travail du CDES.</i></p> <p><u>Récapitulatif des points abordés</u></p> <p>1- Etat des lieux du sport de haut niveau en Pays de la Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation générale du Sport de Haut-Niveau en Pays de la Loire</li> <li>- La politique de soutien au Sport de Haut-Niveau en Pays de la Loire</li> <li>- La mise en perspective de la politique régionale d'aides aux athlètes et aux structures</li> </ul> <p>On observe une pratique de masse très forte en Pays de la Loire, mais des lacunes en terme de culture de la performance.</p>

- 2- Diagnostic d'opportunité
- Les structures : ligues et pôles
  - Les personnes ressources
  - Les monographies : voile et athlétisme
  - Les athlètes

Globalement, les acteurs du sport de Haut-Niveau ligériens sont satisfaits des dispositifs mis en place sur la région. Le CENS fait l'unanimité jusqu'au baccalauréat.

Toutefois, il apparaît un certain nombre de besoins (demande d'unité de lieu : création d'un nouveau CREPS, manque d'équipements sportifs sur Nantes, besoin d'augmentation des places en internats, souhaits d'individualisation des aides...).

Certains acteurs du sport de Haut-Niveau s'interrogent sur la pertinence des modèles de parcours d'excellence sportives (PES). Ne faut-il pas construire le haut niveau davantage sur les clubs ?

- 3- Les pistes de perspectives
- Aides aux athlètes (ambassadeurs, Préparation olympique, CIP, Plan d'accompagnement, bourses individuelles de formation)
  - Aides aux structures (conventions pluriannuelles d'objectifs, aides financières)

Deux Problématiques émergent :

- La problématique de saupoudrage ou de concentration des aides : Est-il préférable de concentrer les aides sur les meilleurs sportifs ou de distribuer les aides de manière plus large ?
- La problématique de construction des projets sportifs sur le long terme (détection des chances de médailles, fluctuation des résultats,...)

**POINT SUR LE GROUPE 3 : SPORT ET ACTEURS ECONOMIQUES** JEAN-MARIE MOREL STEPHANE MARTINEZ

<b>OBJECTIFS</b>	L'objectif principal du groupe 3 est de faire se rapprocher les 2 sphères : la sphère sportive et la sphère du monde économique afin de développer des partenariats. Les travaux se sont concentrés sur le haut niveau, entrée la plus attractive. Qu'est-il possible de proposer aux sportifs de Haut-Niveau ?
<b>RESTITUTION DES TRAVAUX DU GROUPE 3</b>	<p>Le groupe 3 a cherché à définir un périmètre d'action pour développer les partenariats avec les sportifs de Haut-Niveau.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Sportifs de Haut-Niveau âgés de minimum 16 ans (âge des premiers stages en entreprises, début de l'apprentissage)</li> <li>- Le dispositif de partenariat apparaît d'autant plus pertinent pour les sportifs de Haut-Niveau post-BAC (à la recherche de stages, d'alternances,...)</li> </ul> <p>Le but du dispositif de partenariat est de pouvoir s'attacher les services d'un sportif de Haut-Niveau qui a acquis des compétences et des valeurs au sens large de par sa pratique sportive en contrepartie l'entreprise s'engagerait à prendre le sportif en stage, en alternance, en job saisonnier,...</p> <p>La proposition qui a été faite est la mise en place de structures départementales, pilotées par les entreprises, permettant de regrouper les acteurs du monde économique de type Fonds de dotations, club d'entreprises ou Fondation pour permettre de proposer des partenariats pour les SHN.</p> <p>Il existe une véritable convergence entre le groupe 5 et le groupe 3, puisque se retrouvent les problématiques d'attractivité de territoire, d'utilisation de l'image de l'excellence, d'accompagnement d'athlète dans son projet sportif durant l'olympiade sans certitude de résultats...</p> <p>Comment l'entreprise peut-elle devenir un maillon de la chaîne du Haut Niveau ?</p>

## EXEMPLE DE LA VILLE D'ANGERS SUR SPORT DE HAUT NIVEAU ET TERRITOIRES YVES LE VILLAIN

<p><b>UNE SITUATION CONTRASTEE</b></p>	<p>La ville d'Angers est en réflexion sur le soutien du Sport de Haut-Niveau. « Comment participer aux progressions des Sportifs de Haut-Niveau ? » Le constat qui est fait c'est que la formation du Sportif de Haut-Niveau a évolué. Les pôles France et Espoirs ne sont peut-être pas les meilleurs outils pour l'accèsion au plus haut niveau. « Est-ce que c'est dans un pôle que l'on forme un athlète ? »</p> <p>Mr LE VILLAIN propose de s'appuyer sur des clubs élites afin de développer les sports qui sont culturellement et historiquement ancrés sur leur territoire. Les localités se concentreraient sur seulement quelques disciplines dans le domaine du Haut-Niveau sur la période d'une olympiade dans le cadre d'un schéma régional partagé avec les autres collectivités, et les différentes strates sportives, du club à la Fédération. Le but étant de trouver un point d'entrée entre la logique de verticalité des fédérations et la logique d'horizontalité des collectivités.</p> <p>La ville d'Angers a fait le test sur la natation et l'athlétisme en regroupant les acteurs locaux, départementaux, régionaux et nationaux (acteurs politiques et techniciens) afin de concevoir un schéma de lecture sur le plan de formation des athlètes : cela permet d'avoir plus de poids et une meilleure synergie des acteurs.</p> <p>Mr Eon fait remarquer que ce dispositif ne peut pas s'appliquer à tous les sports. Exemple : le Haut-Niveau dans le Tennis de Table passe forcément par un pôle Espoir puis un pôle France sinon il est impossible de performer au meilleur niveau. Mr Baudry signale qu'il peut y avoir risque de mise en concurrence des collectivités locales avec une surenchère peut-être néfaste dans le dispositif d'excellence à enjeu national.</p>
<p><b>PRECONISATIONS DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SHN EN PDL</b></p>	<p>Les participants s'accordent pour souhaiter une adaptation aux spécificités de chaque discipline dans le cadre des PES qui ne se cantonnent pas aux pôles. Les conventions pluriannuelles avec les fédérations sont un modèle à développer. Poursuivre des propositions techniques de cartographie régionale du SHN est aussi souhaité.</p>

## PREPARATION DE LA RESTITUTION – SEANCE PLENIERE 17/12 CRCS GAELLE RILLOT-GLOANEC

<p><b>TABLE RONDE : L'EXCELLENCE SPORTIVE</b></p>	<p>L'enjeu de la table ronde est de réussir à articuler les restitutions des travaux du CDES, du Groupe 3 et du Groupe 5 en gardant comme fil conducteur l'excellence sportive. La présente réunion confirme la pertinence d'un intitulé du type « acteurs sportifs, économiques et territoires : ensemble au service du sport de haut niveau ? »</p> <p>Il a été décidé que l'introduction de la table ronde serait effectuée par Sabine CHAVINIERE-RELA (CDES) avec un état des lieux du sport de haut-niveau en Pays de la Loire et une restitution de l'étude sur les dispositifs d'aides aux sportifs de Haut-Niveau (10 minutes). Ensuite, Gérard BAUDRY et Luc DENIS interviendront pour présenter le travail du groupe 5 (10 minutes). Puis, Stéphane MARTINEZ interviendra pour restituer le travail du groupe 3 (10 minutes). Un diaporama commun Groupe 3 et 5 sera présenté lors de cette table ronde.</p> <p>Enfin, Thierry MAUDET, Directeur Général de l'INSEP clôturera cette table ronde en rebondissant sur les différentes interventions et en les mettant en perspective de la politique nationale (15 minutes). Son intervention dans l'esprit d'un grand témoin devrait également permettre de souligner la nécessité du nouveau CREPS.</p>
<p><b>PROCHAINE ECHEANCE</b></p>	<p>Lundi 17/12/12 Plénière CRCS A partir de 16h00 Ecole d'architecture à Nantes</p>